

## **COMITE DIRECTEUR**

---

**Réunion :** du samedi 15 octobre 2022 à 9H00 au siège du District à Vesoul.

---

**Présidence :** M. PRUDHON.

---

**Présents :** MM. DROIT – ENCARNACAO - FIDON – LANCELOT – LEMERCIER  
(membre co opté) MALIVERNAY – PRETOT – TRIFIGNY.

---

**Excusés :** MM. BARREY – MANGIN – VARENNES.  
MM. BARBIER – BEGEL – MOUGIN (salariés).

---

**Participe :** M. TAVERDET (salarié).

---

Philippe PRUDHON ouvre la séance de ce Comité Directeur en présentant les excuses réceptionnées.

**I) Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 20 aout 2022 et informations générales :**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

**Coupes de Haute-Saône :**

- Tirage coupes du 3 octobre 2022 à l'Hôtel du Département à Vesoul :

Lors de ces tirages, les dotations de l'édition 21/22, ainsi que celles du Programme Educatif Fédérales ont été remises.

Bonne participation des clubs.

Remerciements au Conseil Départemental pour l'accueil.

- Prochain tirage : jeudi 3 novembre 2022.

Il se déroulera à 18H30 à la salle des Fêtes de Champagny.

Lors de ce tirage, la remise label club FFF Fc Pays Minier (21-24) sera réalisée.

## **Commission Départementale des Arbitres :**

### - Stage arbitres de rentrée seniors et jeunes :

Il s'est déroulé le vendredi 9 septembre à 18H30 à Frotey les Vesoul (PHAJ).

Bonne participation (80%).

Echanges intéressants.

Un rappel sur l'absentéisme trop important relevé chaque week-end a été de nouveau réalisé.

### - Réunion observateurs arbitres :

Elle s'est déroulée le vendredi 7 octobre 2022 à 18H30 au siège du District à Vesoul.

Participations de tous les observateurs des groupes adultes et jeunes.

### - Formations arbitrage D4 seniors :

Elle a lieu le jeudi 6 et 13 octobre 2022 à 18H30 au siège du District à Vesoul.

19 personnes représentant 10 clubs ont participé aux deux formations.

Trois clubs n'ont pas présenté de candidats (Frotey Vesoul, Rigny et Vesoul Nord).

Ceux-ci s'exposent aux décisions relatives au statut de l'arbitrage du District, notamment sportives : non possibilité accession aux groupes « Access D3 » lors de la phase printemps 2023.

### - Formation candidat arbitre (FIA) :

Notre instance a été dans l'obligation d'annuler la session de formation arbitre du mois d'octobre compte tenu d'un nombre insuffisant de candidats (3).

Cette session sera organisée en lien avec le calendrier relatif au statut des arbitres (dépôt dossier candidature : 31 décembre 2022), vraisemblablement début février 2022.

## **Commission Actions Techniques :**

### - Bilan réunions rentrée football animation septembre 2022 :

Bonne participation des clubs aux réunions :

77% des clubs présents à la rentrée des responsables jeunes.

75% des clubs présents à la soirée foot à 8.

69% des clubs présents à la soirée du foot à 4 et 5.

### - Soirées techniques football à 8 :

Elles se sont déroulées à Colombe, Dampierre/Salon et Fougerolles.

Bonne participation des clubs.

### - Réunion sections sportives :

Elle s'est déroulée le lundi 12 septembre 2022.

Une aide financière de 3000 Euros a été remise aux sections concernées en fonction des déplacements relatifs aux rassemblements.

- Réunion salariés clubs :

Elle s'est tenue le lundi 26 septembre 2022 à 10H00 au siège du District à Vesoul.  
12 salariés permanents de clubs ont été conviés à cette réunion d'information et d'échanges.  
Une prochaine réunion sera organisée au mois de novembre 2022.

- Réunion information projet club :

Elle aura lieu le lundi 17 octobre 2022 à 18H30 au siège du District à Vesoul

- Détections/centres de perfectionnement :

Elles seront organisées lors des vacances scolaires de la Toussaint

- Modules formation éducateurs :

Les modules U7 (22/10) ; U9 (24 et 25/10) et U11 (27 et 28/10) seront organisés au siège du District à Vesoul.

- Remise label jeunes club Amance/Corre/Polaincourt :

Proposition club : samedi 19 novembre 2022 à 19H30 dans le cadre du repas annuel du club.

Délégués :

- Formations : mercredi 19 octobre à 18H30 et samedi 5 novembre 2022 à 9H00 au siège du District à Vesoul.

- Formation Feuille de Match Informatisée :

Cette formation à l'attention des candidats FIA, des arbitres label D4 et officiels en activité (recyclage), se déroulera le mardi 25 octobre 2022 à 18H00 au siège du District à Vesoul.

- Rencontre Préfet Haute -Saône/Comité Directeur :

Une nouvelle date sera à fixer suite à annulation de dernière minute de celle du lundi 10 octobre 2022, suite à impératif du Préfet.

- Contrat apprentissage Lucas Cossi :

Un premier bilan a été réalisé suite aux premières semaines de travail au sein de notre instance.

Dossier suivi par le tuteur (Directeur Administratif) et le Président.

- Réunion partenariat extérieurs :

Une réunion sera organisée prochainement avec la commission concernée et les membres du Bureau du District.

- Réunion représentants Ligue/service aux clubs :

Elle s'est déroulée le lundi 10 octobre 2022 au siège du District.

Représentants Ligue : MM. Patricia BEAURENAUD (Vice Présidente), Amandine MENIGOZ (chef de projet), Catherine BONNOTTE (assistante administrative) et Clara SIDOBRE (CTR).

District : Philippe PRUDHON, Michel MALIVERNAY et Raphaël TAVERDET.

Les échanges ont été constructifs avec une volonté de travail en commun sur les nombreux dossiers à mener relatifs à ce nouveau service.

## **II) Validation/composition des commissions pour la saison 2022/2023 :**

Le Comité Directeur prend connaissance des modifications à apporter de la composition des commissions au titre de la saison 2022/2023 avec les éléments connus à ce jour :

- Commission Appel :

Retrait de Mme Nathalie FARINEY GUENOT suite à réception courriel du 29 septembre 2022.

Conformément à l'article 5 du statut de l'arbitrage, intégration du représentant de la CDA : Malik ZELFA KALAA.

*Avis favorable du Comité Directeur à l'unanimité*

\*\*\*\*\*

Conformément au Procès-verbal du Comité Directeur 10 avril 2021, il a été rappelé le 20 août 2022 (cf Procès-verbal) l'obligation statutaire qui fixe une cotisation annuelle de 25 Euros pour chaque membre de l'association.

A cet égard, et conformément aux statuts du District, des rappels ont été effectués à l'attention des membres qui n'ont pas adressé leur règlement, au titre de la saison 2022/2023.

A cette heure, MM CAMPENET – CARTIAUX - DROMARD, KADRI, LAMBOLEY A et ROBBE n'ont pas procédé au règlement de la cotisation obligatoire.

**Ces personnes ne seront donc plus convoquées dans la/les commissions concernées ou dans le cadre de missions se rapportant à leur commission (observateurs) à compter de ce jour et jusqu'à réception du règlement.**

**A noter que les frais engagés depuis de le début de saison concernant ces personnes sont mis en attente, du règlement de la cotisation.**

### **III) Préparation Assemblée Générale du samedi 7 janvier 2023 :**

Rappel de la date fixée : le samedi 7 janvier 2023 à l'espace Villon à Vesoul à partir de 9H00.

Rappel textes/Statut du District :

#### ***12.5 Fonctionnement***

##### ***12.5.1 Convocation***

*L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Président du District, à la demande du Comité Directeur ou du quart des représentants des Clubs membres de l'Assemblée Générale représentant au moins le quart des voix.*

*Les membres de l'Assemblée Générale sont convoqués individuellement, par voie postale ou électronique, quinze (15) jours au moins avant la date de l'Assemblée et reçoivent dans le même délai l'ordre du jour, ainsi que tous les documents s'y référant (ou l'accès pour consulter en ligne lesdits documents).*

##### ***12.5.2 Ordre du jour***

*L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est fixé par le Comité Directeur.*

*Les questions que les membres souhaitent inscrire à l'ordre du jour doivent parvenir au Comité Directeur au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale.*

La présentation du budget réalisé se la saison 2021/22, ainsi que le budget prévisionnel 2022/23 seront à l'ordre du jour.

Des premiers échanges se font quant aux thèmes à retenir pour les travaux en ateliers avec les clubs, notamment la péréquation arbitrage et le football des adolescents.

La préparation de cette Assemblée Générale sera à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

### **IV) Questions diverses :**

- Comité Directeur : lundi 28 novembre 2022 à 18H30.

L'ordre du jour du comité étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 12H00.

Le Président du District,  
**Philippe PRUDHON**

Le Directeur Administratif,  
**Raphaël TAVERDET**